

Séance du Conseil Municipal du 15 janvier 2015 à 20h30.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre LEBEE

1. Intervention du conseil jeunesse

Présentation de l'opération de collecte de bouchons « 1 bouchon pour un sourire ». Les fonds récoltés par la vente des bouchons, qui seront ensuite recyclés, seront utilisés pour financer des projets d'aide aux personnes handicapées. Le conseil jeunesse nous sollicite pour les autoriser à mettre en place des bacs de collecte dans les lieux publics.

Cette proposition est acceptée par le conseil municipal à l'unanimité.

2. Groupement de commande – fourniture d'électricité avec le SDE (Syndicat d'électrification) Ouverture des marchés de l'énergie mise en concurrence du fournisseur d'électricité pour les tarifs supérieurs à 36Kva (tarif jaune supprimé à compte du 1er/01/2016)

Le SDE 35 propose de créer un groupement de commande d'électricité pour les collectivités qui le souhaitent afin de négocier les tarifs. Ce tarif concerne la salle des sports, la salle des loisirs et l'école maternelle publique. Il est aussi possible de demander qu'une part de l'électricité soit d'origine durable. Il est proposé de prendre part au groupement de commande proposé par le SDE35. Cette proposition est acceptée par le conseil municipal à l'unanimité. Pour information, la consommation électrique de la commune est d'environ 32000 € par an dont 9000 € pour la salle de sports et 3000 € pour la salle des loisirs.

3. Marché de travaux de viabilisation pour la construction des logements NEOTOA – attribution des marchés –

L'ouverture des plis a eu lieu le 25 novembre 2014. La commission des marchés propose les choix suivants, après notation suivant les critères financiers (55%) et techniques (45%) :

- Lot n° 1 - terrassement voirie : entreprise Pigeon, pour un coût de 38533 € HT
- Lot n° 2 - assainissement : entreprise TPB 25456,5 € HT

Cette proposition est validée à l'unanimité du conseil municipal.

4. Travaux d'alimentation en eau potable – marché à bon de commande avec le SIEFT (Syndicat des eaux) pour la viabilisation – construction des logements NEOTOA

Le cabinet SAFEGE en lien avec le SIEFT a évalué les travaux à 22640 € HT pour le raccordement des logements NEOTOA au réseau d'eau potable et l'installation d'une borne incendie

. Cette proposition est validée à l'unanimité du conseil municipal.

5. Autorisation de plantation d'une haie bocagère à moins de deux mètres – chemin de la Gauffe

Une propriétaire au lieu-dit la Gauffe souhaite mettre en place une haie bocagère en bordure de route à une distance de moins de 2 mètres. Cette proposition est refusée par 12 voix contre et 3 abstentions.

6. Demande d'acompte de subvention à l'association Crocq'vacances dans le Cadre de l'ouverture du centre de loisirs le mercredi après-midi

Crocq'vacances souhaite recevoir un acompte sur sa subvention 2015. IL est proposé de mettre en place une convention à cet effet. Cette proposition est validée à l'unanimité du conseil municipal.

Il est proposé de verser un acompte de 4500 € correspondant à 50 % du montant attribué de l'année N-1
Cette proposition est validée à l'unanimité du conseil municipal.

7. Autorisation de solliciter le fond des amendes de police pour la mise en place d'un chemin piétonnier longeant la voie départementale en direction de retiers

Il est proposé de solliciter ce fond pour la mise en place d'un chemin piétonnier permettant de relier la haute rive vers le lotissement de l'étang en sécurité. Une étude va être lancée dans ce sens. Cette proposition est validée à l'unanimité du conseil municipal.

La séance est levée à 23 h 00.

Le Maire,